

Discours d'usage – Fête de fin d'année de l'UTL à Sète, le 30 mai 2009
par Yves Contassot

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire de Sète,
Monsieur le Maire de Tourbes,
Mesdames et Messieurs les élus
Chers adhérents de l'UTL,
Chers collègues,

J'ai le privilège – et l'honneur – de prononcer cette année le « discours d'usage » qui clôt traditionnellement nos activités pédagogiques. Il m'a semblé intéressant, à cette occasion, de présenter une discipline encore assez peu connue du grand public : je veux parler du *français, langue étrangère*, et, plus précisément, de l'enseignement de notre langue à nos amis étrangers qui ont choisi de vivre dans cette splendide région. Je voudrais les saluer tout particulièrement aujourd'hui et leur dédier cette allocution.

Mais, au fait, que signifie de nos jours apprendre le français, langue étrangère – ou FLE pour les intimes – et qu'est-ce que l'enseigner ? Ayant, par des hasards historiques et personnels, consacré près de quarante ans de ma vie professionnelle à cette activité dans des pays aussi divers que la Suède, l'ex-Yougoslavie, l'Irlande, la Birmanie ou le Cameroun et, depuis mes récents loisirs de retraité, le Bas-Languedoc (qui n'est pas la moins exotique de ces contrées), j'aimerais vous faire part de quelques réflexions que m'ont inspiré ces expériences.

* * *

Je partirai d'abord d'une image du passé. Nous sommes en Egypte, début des années cinquante, un beau dimanche de juin. Distribution solennelle des prix dans un grand établissement français du Caire, sous le haut patronage de Son Excellence l'Ambassadeur de France, Maurice Couve de Murville, Compagnon de la Libération. Marseillaise, précédée, comme il se doit de l'hymne national du pays hôte, discours, lecture du palmarès et remise des prix, dont le plus prestigieux : celui de composition française en classe de « rhétorique » - équivalent de notre 1^{ère} laïque et métropolitaine. Cette année-là, le sujet portait sur un commentaire de cet extrait du *Petit Prince* :

« Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Je n'ai pas remporté le 1^{er} prix, mais cette phrase de Saint-Exupéry est restée gravée dans mon esprit.

Une image du présent, maintenant. Nous sommes au Grau d'Agde ou à Tourbes ; quelque 90 étudiants sont inscrits à l'un des cinq niveaux de français langue étrangère proposés par l'Université du Temps Libre du Bas-Languedoc. Ils sont britanniques, suédois, suisses alémaniques, irlandais, allemands, biélorusses ou japonais. Ils habitent à Nézignan-l'Evêque, Agde, Castelnaud-de-Guers, Neffiès, Cabrières ou Magalas. Ils n'ont pas, en général, de préoccupations professionnelles. Ils veulent simplement s'exprimer en français, le mieux comprendre, raviver leurs connaissances scolaires éventuelles mais, surtout, mieux connaître la société française et ses spécificités culturelles, s'intégrer davantage à leur nouvel environnement, voire s'investir personnellement dans la vie de leur commune d'élection. L'Université du Temps Libre leur en offre la possibilité.

Entre ces deux images que j'évoquais à l'instant, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Nil ou de l'Hérault. Je dirais presque qu'elles se réfèrent à deux mondes différents.

De la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'au milieu des années cinquante, on n'enseignait pas le « français langue étrangère » mais le français tout court (si l'on peut dire, s'agissant d'une langue qui compte 60.000 mots répertoriés, dont 10.000 verbes répartis – foi de Bescherelle – en 115 conjugaisons différentes !). Des générations d'élèves de par le monde s'initiaient à notre langue à travers Montaigne, La Fontaine, Molière et Victor Hugo. Le français était alors perçu comme la langue de la diplomatie et des Lumières et s'adressait essentiellement à une élite socioculturelle – ou autoproclamée telle. Certes, on ne parlait plus le français à Saint Petersburg comme au temps de *Guerre et Paix* de Natacha et du Prince André, et l'Académie de Berlin ne proposait plus de concours sur « l'universalité de la langue française »... Mais une sorte d'Internationale du français s'était mise en place, faible en nombre sans doute, mais tenant des postes stratégiques, de Sao Paulo à Varsovie en passant par Athènes ou Philadelphie. Ce « désir de francité » allait donc jusqu'à l'affirmation d'une *distinction* sociale, au sens où l'entendra Bourdieu.

Ces élèves des lycées français de la Mission laïque ou des collèges des Jésuites partiraient ensuite faire leurs études à Paris, à Rennes, à Montpellier. Ils s'appelaient Boutros-Ghali, Andrée Chédid ou Georges Chahine. Certains enfants d'expatriés qui fréquentaient nos établissements deviendraient célèbres : je pense à Georges Moustaki, Claude François, Richard Antony, Guy Béart et, bien sûr, notre chère Dalida.

Cette époque est révolue.

A la fin des années cinquante, un phénomène majeur a complètement changé la donne : il s'agit de la croissance exponentielle du nombre d'apprenants étrangers désireux de pratiquer le français. Aujourd'hui, près d'un million d'élèves de tous âges et toutes nationalités suivent des cours de français dans leurs établissements nationaux, certes, mais aussi dans l'un des 145 Centres culturels, Instituts ou Alliances françaises implantés dans une centaine de pays : ce que l'on a appelé « la plus grande multinationale culturelle du monde ». Des écoles de FLE dispensent leur enseignement dans les principales villes universitaires de France, de Belgique wallonne, de Suisse romande ou du Québec. Car le français n'est plus seulement la langue de l'Hexagone ; c'est un idiome partagé aujourd'hui par quelque 185 millions de locuteurs dans ce que l'on appelle la Francophonie. Le linguiste Claude Hagège va jusqu'à dire : la France n'est pas « propriétaire » de la langue française, elle en est le dépositaire. Il sait de quoi il parle, il est professeur au Collège de France.

Ce changement quantitatif est, bien entendu, la conséquence des bouleversements géopolitiques sans précédent qui ont marqué la seconde moitié du siècle écoulé et, particulièrement, la décolonisation au début des années soixante. Mais cette évolution résulte aussi d'une mutation radicale de la conception même du français et de son enseignement à des publics étrangers. Et c'est en cela que l'on pourrait presque parler de révolution copernicienne : l'émergence d'une discipline spécifique, à savoir le FLE. J'en retracerai brièvement l'évolution.

* * *

La première étape est caractérisée par la suprématie de la méthodologie dite « structuro-globale-audiovisuelle » élaborée par des chercheurs en linguistique appliquée et des enseignants du CREDIF (Centre de Recherches et d'Etudes pour la Diffusion du Français) de l'ENS de Saint-Cloud. En voici les grands principes :

Tout d'abord, la réalité première et fondamentale d'une langue, quelle qu'elle soit, est sa dimension *orale*. Le français est d'abord une langue parlée, qui diffère de la langue écrite. Attention ! Il ne s'agit absolument pas ici de différences de niveaux – ou registres – de langue, tels que « français soutenu » ou « français familier », mais de la spécificité de deux codes distincts. J'en prendrai comme

exemple le fait suivant : il n'existe pas moins de 25 graphies de la voyelle nasale [ɛ̃], 16 pour transcrire la voyelle ouverte [ɛ] ; le son [o] en finale peut s'écrire de 11 façons différentes, comme dans *cargo*, *dépôt*, *repos*, *escroc*, *crapaud*, *artichaut* et *faux*. Et, bien sûr.... Bernard Pivot !

En second lieu, une langue n'est pas un inventaire de mots (n'en déplaise à Prévert) mais un ensemble de relations entre ces mots, autrement dit une combinaison de *structures*. La description phonologique, lexicale et syntaxique du français a donc logiquement été basée sur la théorie prédominante à l'époque, c'est-à-dire la linguistique structurale héritée de Ferdinand de Saussure. C'est d'ailleurs la grande époque du structuralisme, de Roman Jakobson à Claude Lévi-Strauss, ce vigoureux centenaire, auteur du magnifique *Tristes tropiques* que nous avons étudié cette année en cours de littérature française.

Troisièmement : il n'y a théoriquement pas de limites à l'acquisition du vocabulaire, puisque l'on crée des mots nouveaux tous les jours – par exemple *profitation*, *pacsé*, *flexisécurité*, *cybercafé* ou *cybercriminalité*, voire *bravitude* ! Il faut donc, dans un premier temps, restreindre drastiquement l'étendue du lexique à enseigner en définissant un inventaire des termes les plus fréquents : ce sera le *français fondamental*, liste de quelque 1.200 mots, qui servira de base à toutes les méthodes FLE de cette époque.

Quatrièmement : l'apprentissage d'une langue obéit au processus mis en évidence par la psychologie du comportement ou « behaviourisme » selon le schéma de stimulus – réaction – renforcement. On privilégie donc l'acquisition de mécanismes, d'automatismes, même de réflexes conditionnés. Je m'empresse de dire que cette conception « pavlovienne » de la pédagogie a heureusement été abandonnée.

Cinquièmement enfin : les médias audiovisuels – le son et l'image en l'occurrence – sont supposés recréer dans la classe de langue les situations de communication. On en fit donc un usage intensif, sinon exclusif : n'oublions pas que la télévision (les « étranges lucarnes ») venait d'apparaître dans les foyers français.

Telles sont donc les principales caractéristiques de la méthodologie du FLE à ses débuts. Elle constituait certes une rupture radicale avec le passé et fut massivement – et parfois brutalement – appliquée. Mais le zèle iconoclaste de certains néophytes, une certaine intransigeance doctrinale aussi – par exemple l'interdiction absolue d'avoir recours à la langue de l'élève – mirent bientôt en évidence les lacunes de cette approche : on finissait par enseigner un français « pasteurisé », désincarné, acculturé ; on démotivait les apprenants en les transformant en robots conditionnés à réagir à des stimuli mais incapables de créativité en dehors du laboratoire de langues, cet avatar « orwellien » de la salle de tortures. J'en donnerai un exemple vécu : au terme d'une leçon sur le vocabulaire du corps humain, et peut-être lassé par son aspect répétitif, j'interroge *ex abrupto* un jeune étudiant :

- « Où êtes-vous né ? »
- « Ici », me répond-t-il en pointant fièrement son appendice nasal...

* * *

La deuxième grande étape du FLE sera l'approche dite « communicative » des années soixante-dix – quatre-vingts.

« *Nos étudiants veulent la parole !* » s'écrit une enseignante américaine de FLE qui a sans doute pas mal fréquenté le Quartier latin en mai 68. On élabore à cette époque des méthodes qui favorisent l'autonomisation des élèves en privilégiant une communication réelle, non seulement comme objectif mais – et c'est là que réside la nouveauté – comme démarche, en prenant en compte les besoins langagiers des apprenants. « *Dire, c'est faire* », d'où l'importance de savoir, par exemple, exprimer

l'accord ou le désaccord, proposer une invitation et l'accepter ou la refuser, s'excuser, protester, demander un rendez-vous, le déplacer ou l'annuler, etc. Autrement dit, on apprend des *actes de parole*, d'après les principes de la linguistique pragmatique.

A la même époque, le Conseil de l'Europe à Strasbourg établit pour la première fois un cadre commun de références pour l'enseignement des langues : les performances des étudiants sont évaluées en fonction de critères communicatifs et validées par des certifications homogènes.

C'est sur ces principes que sont élaborées la plupart des méthodes de FLE jusqu'à la fin des années 90. Mais cette approche « pragmatiste » de la communication était parfois sommaire. Tout la part d'implicite du langage n'entre pas dans ce cadre étroitement fonctionnel. Prenons un exemple : un énoncé comme : « *Oh, des roses ! Il ne fallait pas...* » ne signifie nullement que la maîtresse de maison aurait préféré des chrysanthèmes... Il s'agit d'un remerciement raffiné (et quelque peu hypocrite), en aucun cas d'une remontrance.

* * *

Troisième étape, et nous y sommes en plein : c'est l'approche *interculturelle*.

Une langue n'est pas seulement un outil de communication. C'est aussi, et peut-être *d'abord*, l'expression d'une certaine vision du monde, autrement dit une culture. Une culture est un ensemble de représentations, de connotations partagées par un groupe linguistique qui a ses propres valeurs, son propre système de référence, ce que l'allemand traduit excellemment par le vocable de « *Weltanschauung* » : perception du monde.

Or, l'étudiant étranger ne se dépouille pas de son identité en entrant dans la classe de langue. Il a aussi son système de valeurs et de connotations, c'est-à-dire sa propre culture. Pourquoi faire comme si elle n'existait pas ? Au contraire, la motivation de l'apprenant à l'égard du français sera d'autant plus forte que l'on prendra en compte sa spécificité culturelle et langagière.

Dans le cadre de l'enseignement du français à l'UTL, cette approche interculturelle est fondamentale : on encourage l'étudiant à comparer des pratiques socioculturelles à des pratiques équivalentes dans son pays ; on utilisera largement, par exemple, les représentations mentales, les stéréotypes, voire les préjugés réciproques (« les Français sont comme ci, les Allemands comme cela »). Je prendrai quelques exemples : la persistance en français du « *vous* », neutre et général, à côté du « *tu* » intime et familier. L'anglais ne connaît plus cette dichotomie et les langues scandinaves ont adopté sans complexe l'équivalent nordique de notre « *tu* ». Or, en français, le passage du « *vous* » au « *tu* » n'est pas un acte innocent, à preuve l'anecdote suivante que je cite souvent à mes étudiants : le président Mitterrand est interpellé, lors d'un meeting, par un militant socialiste :

- « Alors, François, on se dit « *tu* » ? »

Mitterrand le toise, glacial :

- « C'est comme *vous* voulez... »

Ou, comme le disait Queneau dans *Zazie dans le métro* : « *Gardez vos oies et vos veaux !* ».

Autre exemple : les manières de table. Il est d'usage, dans les pays nordiques, d'arriver exactement à l'heure prévue si l'on est invité à dîner, quitte à piétiner cinq minutes sur le palier avant de sonner. En France, l'invité ponctuel passera pour un plouc ! Les Suédois et les Danois remercient la maîtresse de maison par la formule concise de « *Tack för matet !* », c'est-à-dire littéralement : « *Merci pour la nourriture !* ». Imaginez la tête de l'hôtesse de Neuilly, déjà encombrée de ses chrysanthèmes...

La comparaison de certaines valeurs est également fertile en débats. Ainsi, notre attachement à la laïcité, cette valeur essentielle de notre République, surprend-t-il souvent nos étudiants étrangers :

comment expliquer, alors, que sur onze jours fériés, cinq soient des fêtes religieuses et qu'à chaque jour du calendrier soit associé un nom de saint ?

Cocteau disait des Français que c'étaient des « *Italiens de mauvaise humeur* ». On serait tenté de lui donner raison à en juger par le nombre de telle ou telle catégorie socioprofessionnelle qui se déclare « *en colère* ». Nos étudiants sont souvent surpris par la fréquence des « manifs » en tous genres ou des grèves à répétition. Serions-nous vraiment en ce domaine les champions du monde toutes catégories et les Français travailleraient-ils moins que les autres citoyens ? L'examen et la comparaison de quelques statistiques suffisent parfois à relativiser certains préjugés à cet égard.

Par ailleurs, et comme toute langue, le français évolue. Nous ne pratiquons pas une langue morte, figée dans le marbre. Cette flexibilité est du reste un phénomène ancien : que l'on songe à l'extraordinaire vitalité des écrivains de la Renaissance, aux emprunts multiples qu'ils firent alors, par exemple, à l'italien, à l'espagnol, au néerlandais, aux langues amérindiennes récemment découvertes. Nous ne devons donc pas nous figer dans une attitude frileuse, nous arc-bouter sur notre pré carré linguistique face au déferlement de l'anglais – ou plutôt de ce sabir planétaire que l'on appelle le « globish » et qui révolte les anglophones authentiques. Ce concept de guerre des langues est stérile et contreproductif.

Je crois, personnellement, que le français sera d'autant plus – et d'autant mieux – enseigné que nous aurons nous-mêmes une attitude plus ouverte et plus tolérante à l'égard des autres langues. Nous trouvons tout naturel et presque comme allant de soi, que telle femme politique italienne, tel journaliste allemand, tel écrivain espagnol s'exprime dans un français parfait lorsqu'il ou elle est interviewé(e) sur nos ondes ou à la télévision. Combien d'hommes ou de femmes politiques, combien d'écrivains ou de journalistes français pourraient en faire autant en allemand, en italien, en espagnol ?

Je ne crois pas à je ne sais quelle fatalité biologique, quelque crispation linguistique héréditaire, quelque syndrome d'Astérix atavique qui feraient de nous de piètres locuteurs internationaux. Il n'est qu'à voir d'ailleurs le remarquable enseignement des langues étrangères dispensé au sein de l'UTL par mes collègues anglicistes, hispanisants, italianistes ou germanophones et le succès grandissant de ces cours.

* * *

Au cours de mes années en poste à l'étranger et de mon expérience à l'UTL, je crois être passé par les différentes approches méthodologiques évoquées tout à l'heure. Je suis de plus en plus convaincu qu'il n'y a pas « *une* » méthode miracle. Un enseignement efficace du français langue étrangère – comme de toute langue vivante – est essentiellement le fait de deux facteurs :

- la motivation des apprenants : on n'apprend pas une langue si on ne l'aime pas ;
- la capacité de l'enseignant à percevoir la formidable richesse que constitue la diversité culturelle de ses étudiants et à en tirer profit pour répondre à leurs attentes. On n'enseigne pas sa langue si on n'aime pas les autres langues.

L'Université du Temps Libre n'est pas une tour d'ivoire mais un lieu d'échanges et d'enrichissement mutuel dans le respect de nos cultures réciproques.

On ne voit bien qu'avec le cœur.

Je vous remercie de votre attention.